

Le HCI remet implicitement en cause les acquisitions automatiques de la nationalité française

Le 11 décembre 2008, Brice Hortefeux, alors ministre de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale, écrivait au président du HCI (Haut Conseil à l'Intégration), pour lui commander un rapport sur « la définition des connaissances nécessaires à une bonne compréhension des valeurs et symboles de la République ainsi que des voies et moyens permettant de les faire partager » par les étrangers en France. Le ministre demandait qu'on étudie « tout particulièrement » la transmission, la connaissance et la compréhension de l'hymne national par les immigrants. Il souhaitait que le HCI définisse tout cela pour chacune des « étapes du parcours d'intégration », depuis la carte de séjour jusqu'à l'acquisition éventuelle de la nationalité française. Brice Hortefeux justifiait sa demande par les suites françaises à donner à une conférence européenne des 3 et 4 novembre 2008 sur l'intégration des étrangers. Mais peut-être que les sifflets de la Marseillaise lors du match France-Tunisie au Stade de France le 14 octobre ont encouragé la nécessité de la mission confiée au HCI.

Le Haut Conseil à l'Intégration a rendu son rapport, et il est consultable non pas sur son site internet (1), mais sur celui du ministère qui l'a commandé (2). Il comporte 69 pages (96 avec les annexes) très denses et difficiles à résumer. Hélas les conclusions et recommandations du HCI sont dispersées tout au long du document. Une synthèse de quelques pages serait la bienvenue.

Les « Français de la diversité » et l'intégration

Et ne comptons pas sur les journalistes pour faire leur travail d'information sur ce rapport : en avez-vous seulement entendu parler depuis le 21 avril, date à laquelle il a été remis à Eric Besson et à la presse ? Certes ce rapport a été évoqué par quelques grands médias, mais on est très loin de tout le bruit médiatique fait autour par exemple d'un Yazid Sabeg et de son rapport sur les statistiques ethniques et la discrimination positive, alors que ce rapport Sabeg n'a toujours pas été publié ! (Aux dernières nouvelles, il devrait le remettre au Président de la République le 7 mai.)